

du lundi 2 juin 2014

Mickaël Lecuyer, qui avait conduit la liste « *Un nouvel élan pour Saint-Pierre* » soutenue par l'UMP lors des élections municipales du 23 mars, a présenté sa démission du conseil municipal. Il est remplacé par Jean-François Lebourg, 27 ans, suivant sur la liste.

Désignations

La **commission consultative des services publics locaux**, qui donne un avis sur tout projet de délégation de service public ou de création d'une régie dotée d'une autonomie financière sera composée de Daniel Ménier, Jean-Pierre Chipot, Ouassila Soum, Karine Chauvet et Alain Garcia. Plus Sylvie Marchais (CNL), Xavier d'Hérouville (CLCV37), Evelyne Fuselier (INDECOSA-CGT), Christian Moron (SEPANT). 2 abstentions : Verts

Le conseil désigne également les membres de la **commission communale des impôts directs** composée de contribuables domiciliés à Saint-Pierre.

6 abstentions : UMP/Div.droite et Verts Marie-France Beaufls (titulaire) et Karine Chauvet (suppléante) représenteront la commune à la **commission de suivi des sites industriels** créée par le Préfet (CSS anciennement CLIS). Unanimité

Elles sont également désignées pour représenter la ville au conseil d'administration de la SEM **Pompes funèbres intercommunales**. Unanimité

Communication

La ville lance un appel d'offres en trois lots pour l'impression du magazine municipal Clarté, la réalisation et l'impression de documents administratifs et l'impression de divers supports de communication.

Les membres de la commission d'appel d'offres sont Colette Gauthier, Jean-Pierre Chipot, Jean-Marc Pichon, Joël Pairis et Alain Garcia. 30 voix pour

Semaine de l'énergie 2014

La ville recherche des financements pour organiser la **12^e édition de la Semaine de l'énergie** qui se tiendra **du 3 au 8 novembre 2014** dans la salle des fêtes. Cette manifestation a pour objectif d'échanger au cours de débats publics, sur les questions d'énergie et d'environnement – et notamment avec les élèves de CM et des collèves . 1 abstention : NPA

Chorale du centre culturel

La chorale du centre culturel participera à des concerts à Argelès-Gazost (Hautes-Pyrénées) **du 7 au 9 juin 2014**. Le déplacement des membres de la chorale est pris en charge par la ville. Une participation de 62,22€ est demandée à chaque personne accompagnante. Unanimité

Ecoles : accueil des enfants

La ville confiera la gestion des accueils périscolaires concernant les enfants des écoles élémentaires au Patronage laïque (7h30-8h30 - 11h30-13h30 - 16h30-18h30), tout comme les activités extrascolaires (mercredis et petites vacances). Les temps d'activités périscolaires (TAP) ne sont pas encore attribués, en attente de la décision que prendra la commune sur cette réforme. 2 abstentions : Verts.

Restauration scolaire

La commune lance un appel d'offres de quatre ans pour la fourniture des denrées alimentaires nécessaires aux restaurants scolaires et à la résidence des personnes âgées. La commission d'appel d'offres est composée de Jean-Marc Pichon, Ronan Lebert, Gilles Moindrot, Arlette David et Alain Garcia. 29 voix pour

A compter du 1^{er} septembre, le **tarif du repas variera, selon le quotient familial**, de 1,21€ à 3,52€ à l'unité ; et de 15,97€ à 46,46€ pour le tarif mensuel. Unanimité

Limiter le gaspillage de nourriture

La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Centre a lancé un appel pour mettre en place des **actions de réduction du gaspillage alimentaire** dans la restauration collective, scolaire notamment. La ville soutient cette démarche et sollicite un financement à hauteur de 19 000€ auprès de la DRAAF représentant environ 60% de cette action à laquelle elle souhaite participer. Unanimité

Chauffage urbain

La délégation de service public pour la production et la distribution de chaleur dans le **quartier de la Rabaterie** arrive à échéance le 1^{er} juillet 2014. La ville prolonge son contrat avec les sociétés Corpochaleur et Macle jusqu'au 1^{er} novembre 2014 en attendant de choisir un délégataire pour un nouveau contrat prévoyant **qu'une partie de l'énergie nécessaire soit renouvelable** et que le **réseau de chauffage urbain soit plus étendu**. 3 contre EELV et NPA

Régie municipale de l'eau

Le conseil désigne les membres de la commission d'appel d'offres concernant **l'exploitation, la surveillance, la gestion des travaux et la garantie du bon fonctionnement des installations techniques d'eau potable**. (29 voix pour) et concernant le marché relatif aux travaux d'amélioration des ouvrages de production et de distribution. (30 voix pour). La commission sera composée de Daniel Ménier, Colette Gauthier, Karine Chauvet, Denis Marchand, Jean-François Lebourg.

Vœu pour l'arrêt des négociations relatives au grand marché transatlantique entre les États-Unis et l'Union européenne

Le 14 juin 2013, les 27 gouvernements de l'Union Européenne, dont la France, ont approuvé le mandat donné à la Commission Européenne pour négocier secrètement un accord de libre-échange avec les États-Unis. Ce projet d'accord vise à instaurer un vaste marché de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis, allant au-delà des accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cet accord permettrait aux multinationales d'éliminer toutes les décisions publiques qu'ils considèrent comme gênantes pour développer leurs parts de marché. (...) Un mécanisme d'arbitrage privé entre investisseurs et États se substituerait aux tribunaux existants. Une telle architecture juridique limiterait les capacités déjà insuffisantes des États à maintenir les services publics, à protéger les droits sociaux, à garantir la protection sociale, à préserver les activités associatives, sociales et culturelles, à contrôler l'activité des multinationales (...). Le processus engagé remettrait en cause l'interdiction de production d'organismes génétiquement modifiés (OGM), mettrait en danger les libertés numériques et fragiliserait les services publics, pourtant garants de l'égalité de traitement entre les citoyens sur le territoire national. Il serait susceptible d'impacter directement la ville de Saint-Pierre-des-Corps en abolissant le cadre de régie municipale, niant ainsi le mode de gestion librement choisi par le conseil municipal pour la quasi-totalité des services aux habitants. Le conseil refuse toute tentative d'affaiblir le cadre réglementaire national ou européen en matière d'environnement, de santé, de protection des salariés et des consommateurs. Il demande l'arrêt des négociations du fait de l'absence de contrôle démocratique. Il demande l'ouverture d'un débat national et déclare symboliquement la commune de Saint-Pierre-des-Corps « zone hors Grand Marché Transatlantique ». *Vœu adopté à la majorité, 4 élus de droite ne prennent pas part au vote*

du lundi 2 juin 2014

Mickaël Lecuyer, qui avait conduit la liste « *Un nouvel élan pour Saint-Pierre* » soutenue par l'UMP lors des élections municipales du 23 mars, a présenté sa démission du conseil municipal. Il est remplacé par Jean-François Lebourg, 27 ans, suivant sur la liste.

Désignations

La **commission consultative des services publics locaux**, qui donne un avis sur tout projet de délégation de service public ou de création d'une régie dotée d'une autonomie financière sera composée de Daniel Ménier, Jean-Pierre Chipot, Ouassila Soum, Karine Chauvet et Alain Garcia. Plus Sylvie Marchais (CNL), Xavier d'Hérouville (CLCV37), Evelyne Fuselier (INDECOSA-CGT), Christian Moron (SEPANT). 2 abstentions : Verts

Le conseil désigne également les membres de la **commission communale des impôts directs** composée de contribuables domiciliés à Saint-Pierre. 6 abstentions : UMP/Div.droite et Verts

Marie-France Beaufls (titulaire) et Karine Chauvet (suppléante) représenteront la commune à la **commission de suivi des sites industriels** créée par le Préfet (CSS anciennement CLIS). Unanimité

Elles sont également désignées pour représenter la ville au conseil d'administration de la SEM **Pompes funèbres intercommunales**. Unanimité

Communication

La ville lance un appel d'offres en trois lots pour l'impression du magazine municipal Clarté, la réalisation et l'impression de documents administratifs et l'impression de divers supports de communication.

Les membres de la commission d'appel d'offres sont Colette Gauthier, Jean-Pierre Chipot, Jean-Marc Pichon, Joël Pairis et Alain Garcia. 30 voix pour

Semaine de l'énergie 2014

La ville recherche des financements pour organiser la 12^e édition de la **Semaine de l'énergie** qui se tiendra **du 3 au 8 novembre 2014** dans la salle des fêtes. Cette manifestation a pour objectif d'échanger au cours de débats publics, sur les questions d'énergie et d'environnement – et notamment avec les élèves de CM et des collèves . 1 abstention : NPA

Chorale du centre culturel

La chorale du centre culturel participera à des concerts à Argelès-Gazost (Hautes-Pyrénées) **du 7 au 9 juin 2014**. Le déplacement des membres de la chorale est pris en charge par la ville. Une participation de 62,22€ est demandée à chaque personne accompagnante. Unanimité

Ecoles : accueil des enfants

La ville confiera la gestion des accueils périscolaires concernant les enfants des écoles élémentaires au Patronage laïque (7h30-8h30 - 11h30-13h30 - 16h30-18h30), tout comme les activités extrascolaires (mercredis et petites vacances). Les temps d'activités périscolaires (TAP) ne sont pas encore attribués, en attente de la décision que prendra la commune sur cette réforme. 2 abstentions : Verts.

Restauration scolaire

La commune lance un appel d'offres de quatre ans pour la fourniture des denrées alimentaires nécessaires aux restaurants scolaires et à la résidence des personnes âgées. La commission d'appel d'offres est composée de Jean-Marc Pichon, Ronan Lebert, Gilles Moindrot, Arlette David et Alain Garcia. 29 voix pour

A compter du 1^{er} septembre, le **tarif** du repas variera, selon le quotient familial, de 1,21€ à 3,52€ à l'unité ; et de 15,97€ à 46,46€ pour le tarif mensuel. Unanimité

Limiter le gaspillage de nourriture

La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Centre a lancé un appel pour mettre en place des **actions de réduction du gaspillage alimentaire** dans la restauration collective, scolaire notamment. La ville soutient cette démarche et sollicite un financement à hauteur de 19 000€ auprès de la DRAAF représentant environ 60% de cette action à laquelle elle souhaite participer. Unanimité

Chauffage urbain

La délégation de service public pour la production et la distribution de chaleur dans le **quartier de la Rabaterie** arrive à échéance le 1^{er} juillet 2014. La ville prolonge son contrat avec les sociétés Corpochaleur et Macle jusqu'au 1^{er} novembre 2014 en attendant de choisir un délégataire pour un nouveau contrat prévoyant qu'**une partie de l'énergie nécessaire soit renouvelable** et que le **réseau de chauffage urbain soit plus étendu**. 3 contre EELV et NPA

Régie municipale de l'eau

Le conseil désigne les membres de la commission d'appel d'offres concernant **l'exploitation**, la surveillance, la gestion des travaux et la garantie du bon fonctionnement des **installations techniques d'eau potable**. (29 voix pour) et concernant le marché relatif aux travaux d'amélioration des ouvrages de production et de distribution. (30 voix pour). La commission sera composée de Daniel Ménier, Colette Gauthier, Karine Chauvet, Denis Marchand, Jean-François Lebourg.

Vœu pour l'arrêt des négociations relatives au grand marché transatlantique entre les États-Unis et l'Union européenne

Le 14 juin 2013, les 27 gouvernements de l'Union Européenne, dont la France, ont approuvé le mandat donné à la Commission Européenne pour négocier secrètement un accord de libre-échange avec les États-Unis. Ce projet d'accord vise à instaurer un vaste marché de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis, allant au-delà des accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cet accord permettrait aux multinationales d'éliminer toutes les décisions publiques qu'ils considèrent comme gênantes pour développer leurs parts de marché. (...) Un mécanisme d'arbitrage privé entre investisseurs et États se substituerait aux tribunaux existants. Une telle architecture juridique limiterait les capacités déjà insuffisantes des États à maintenir les services publics, à protéger les droits sociaux, à garantir la protection sociale, à préserver les activités associatives, sociales et culturelles, à contrôler l'activité des multinationales (...). Le processus engagé remettrait en cause l'interdiction de production d'organismes génétiquement modifiés (OGM), mettrait en danger les libertés numériques et fragiliserait les services publics, pourtant garants de l'égalité de traitement entre les citoyens sur le territoire national. Il serait susceptible d'impacter directement la ville de Saint-Pierre-des-Corps en abolissant le cadre de régie municipale, niant ainsi le mode de gestion librement choisi par le conseil municipal pour la quasi-totalité des services aux habitants. Le conseil refuse toute tentative d'affaiblir le cadre réglementaire national ou européen en matière d'environnement, de santé, de protection des salariés et des consommateurs. Il demande l'arrêt des négociations du fait de l'absence de contrôle démocratique. Il demande l'ouverture d'un débat national et déclare symboliquement la commune de Saint-Pierre-des-Corps « zone hors Grand Marché Transatlantique ». *Vœu adopté à la majorité, 4 élus de droite ne prennent pas part au vote*